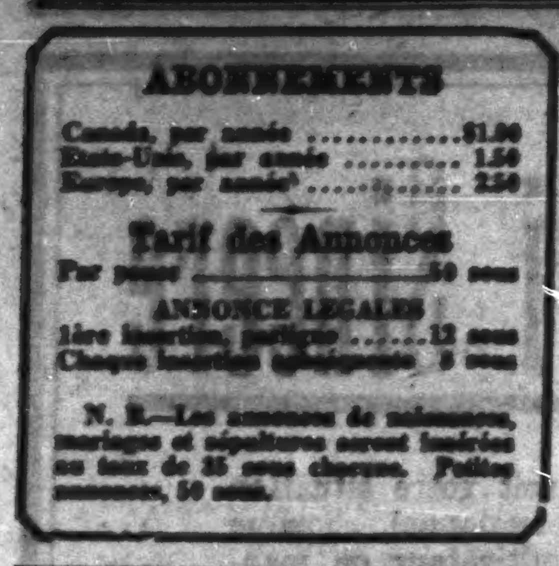
Vol. I. SAINT-BONIFACE, MANITOBA, 31 AOUT 1921 No 41


ABONNEMENTS
Canada, par année $1.00
Etats-Unis, par année 1.50
Europe, par année 2.50

Tarif des Annonces
Par pouce ....10 sous

ANNONCE LEGALES
1ère insertion, par ligne ....12 sous
Chaque insertion subséquente ... 8 sous

N. B.—Les annonces de naissances, mariages et sépultures seront insérées au taux de 25 sous chacune. Petites annonces, 50 sous.

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.


LE MANITOBA
EST PUBLIE ET IMPRIMÉ
TOUS LES MERCREDIS

Toutes communications concernant le journal ou l'imprimerie devront être adressées à

Le Manitoba
Avenue Provencher
SAINT-BONIFACE - MANITOBA
Téléphone : 1235

LA MORT

Elle nous visite sans relâche; elle fauche souvent et sans merci.

Tantôt c'est un enfant qu'elle arrache violemment des bras de ses parents; tantôt c'est un père, une mère, qu'elle enlève à l'amour des enfants; tantôt c'est un époux, une épouse adorée dont elle coupe le fil de l'existence; tantôt c'est un frère, une soeur qu'elle sépare cruellement toujours elle moissonne, sans jamais se lasser, sans s'arrêter, avec une constance et une régularité qui ne connaissent aucun obstacle.

Que de vies fauchées; que de morts! depuis quelques années.

Si même l'on excepte de la nomenclature les hécatombes de la grande guerre et des épidémies qui ont suivi si l'on se confine à remémorer les noms des personnes, de nos amis qui sont disparus emportés dans le cours ordinaire de la vie régulière de tous les jours, qu'ils sont nombreux les disparus, qu'elles sont nombreuses les victimes de cette loi inexorable que l'on appelle la mort!

Celui qui tient une plume est-il plus en état qu'un autre de voir, de constater l'effet de ses coups de vents réguliers qui constamment, à tous les jours cassent et emportent une feuille de l'arbre de la vie, mais vraiment, le journaliste qui fait cette chronique mortuaire, ne peut, après quelques années de griffonnage, s'empêcher de reconnaître que si le sujet dont on parle le plus souvent est sensé être le plus important, c'est bien la mort qui, dans la vie, est l'événement le plus important, puisque cette expression lugubre est le mot qui tombe de la plume le plus fréquemment et le plus naturellement.

Même dans notre petit journal, que de notes nécrologiques ont déjà parues, à la mémoire de concitoyens disparus.

Nous venons à peine d'adresser une note de sympathis aux familles de deux respectables et respectées vieilles dames de Saint-Boniface, appelées toutes deux vers leur dernière demeure, quand de nouveau, il nous faut revenir sur le même sujet pour déposer une prière sur la tombe de deux autres personnages bien connus de la population manitobaine, nous voulons dire feu M. Théophane Bertrand, et feu madame Joseph Lecomte, tous deux assignés devant Dieu, à 24 heures de distance.

M. Bertrand fut un beau type de fervent chrétien, de citoyen probre et de bon père de famille.

Avocat dans la métropole du Canada, il fut, comme bien d'autres jeunes gens de la Province de Québec, attirés vers les grandes plaines de l'Ouest.

Comme bien d'autres il connut les difficultés et les vicissitudes qui semblent devoir être infailliblement et nécessairement les premières compagnes du colonisateur; il ne perdit cependant jamais courage; père d'une nombreuse famille il fit courageusement face aux événements et grâce à une énergie tranquille et tenace qui ne connut jamais la défaillance il réussit à atteindre une situation enviable dans le monde des affaires et dans l'état social.

Durant quelques années la fortune lui sourit et après avoir été greffier de la ville de Saint-Boniface durant plusieurs années, ses concitoyens le portèrent au poste distingué de maire de Saint-Boniface, en reconnaissance de ses services et de sa probité dans le maniement des affaires.

A la suite de la guerre quand les fortunes s'écroulèrent avec une vitesse encore plus vertigineuse que celle qui les avait vues s'amonceller, M. Bertrand se vit frapper, comme des légions d'autres, dans ses biens matériels, mais en vrai chrétien qu'il était et qu'il fut toujours, il s'inclina avec calme et résignation devant la volonté de Celui de qui découle tous les biens; il vécut modestement, sans plaintes ni récriminations, et mourut en homme de foi, aimé de sa famille et respecté par ses concitoyens.

Feu M. Bertrand faisait partie de toutes nos sociétés nationales et de toutes les organisations qui avaient pour but la charité.

Pendant plusieurs années il fut l'âme dirigeante de la société St-Adélard, dont le but est la protection de l'enfance et de la jeunesse; il contribua largement à cette oeuvre, de son temps et de son argent; il fut un assidu aux réunions de la Société St-Vincent de Paul et il s'occupa toujours avec sollicitude de toutes les questions qui avaient pour but le développement de l'influence française et catholique dans l'Ouest-Canadien.

N'oublions pas qu'il fut journaliste, à ses heures; il maniait la plume avec dextérité; sa phrase était toujours correcte et sa pensée toujours élevée et généreuse.

L'on peut dire de M. Bertrand qu'il fut un sage, calme dans la prospérité comme dans le malheur; ceux qui l'ont connu dans l'intimité conserveront de lui un souvenir touchant et ils se rappelleront qu'il fut toujours un parfait gentilhomme.

A Madame Bertrand et à sa famille nous offrons l'expression sincère de notre profonde sympathie.

* * *

Une autre perte très sensible pour la société canadienne-française de l'Ouest est la mort de Madame Joseph Lecomte, décédée à sa résidence de Winnipeg, jeudi dernier à l'âge de 67 ans.

Madame Lecomte était l'une des plus anciennes canadiennes de la colonie de la rivière-rouge.

Douée des plus belles qualités du coeur et de l'esprit elle joua pendant de longues années un rôle important au milieu de la société française de l'Ouest.

Sa première résidence de St-Norbert fut toujours une maison hospitalière pour les missionnaires de l'Ouest et pour les premiers colons qui, à leur passage dans la vieille paroisse trouvaient toujours là la gaiété et l'oubli des ennuis inhérents à la colonisation.

Chez M. et Mme Joseph Lecomte, à St-Norbert, on retrouvait un petit coin d ela Province de Québec.

Inutile de dire que c'était, surtout à cette époque, un réconfort de conséquence.

Madame Lecomte fut une auxiliaire généreuse pour Monseigneur Ritchot, de vénérée mémoire, dans toutes les oeuvres charitables dont il fut l'apôtre si dévoué et si zélé.

Dans ses salons de St-Boniface, Madame Lecomte vit passer l'élite de notre population tant de l'Est que de l'Ouest.

Elle donna beaucoup de son temps et de son argent à l'oeuvre de l'orphelinat et de l'hôpital, et fut toujours au premier rang dans l'organisation de nos bazars tant pour les églises que pour les oeuvres de charité au profit des pauvres et des miséreux.

Comme la plupart des anciennes dames de notre société, Madame Lecomte, vivait depuis quelques années, assez retirée du monde et si elle était moins connue de la jeune génération, il serait ingrat et injuste à sa mémoire d'oublier la place remarquable qu'elle a occupée dans l'organisation et le développement des premières paroisses françaises du Manitoba.

.. Elle compte parmi les pionniers et les pionniers méritent une mention spéciale dans les pages de notre histoire.

Madame Lecomte était dame de Ste Anne et à ses funérailles qui ont eu lieu à St-Norbert après un service chanté à l'église du Sacré-Coeur de Winnipeg les dames de cette pieuse société entouraient son cercueil qui était suivi d'un grand concours d'amis.

Monsieur Lecomte voudra bien accepter l'expression de notre vive sympathie dans le deuil cruel qui le frappe si lourdement.

* * *

L'on a pu constater aux dernières funérailles qui ont eu lieu chez nous, comme les offrandes de messes, les bouquets spirituels ont remplacé les fleurs naturelles dont la vertu se fane si vite.

Si la mort qui frappe si souvent à nos portes doit infailliblement nous induire à des pensées sérieuses, quelle pensée plus salutaire que celle qui nous porte à envelopper nos défunts du manteau de la prière et de l'armure de l'office Divin plutôt que de la verdure terrestre, verdure agréable sans doute au regard humain, mais si périssable et de si peu de valeur dans les régions supérieures de l'audelà.

LA BANQUE D'HOCHELAGA

Nous ne croyons pas faire de l'exagération quand nous écrivons que c'est avec admiration que notre population voit s'élever sur l'avenue Provencher la magnifique construction qui sera le "Home" de cette florissante institution financière canadienne-française à Saint-Boniface.

La ville de St-Boniface est le premier centre français de l'Ouest-Canadien et il convient que les bâtisses dont la finance veut la doter soit belles et imposantes; les directeurs de la Banque d'Hochelaga ont évidemment saisi le point et ils nous donnent un monument qui leur fait honneur tout en aidant puissamment au progrès de notre localité.

La bâtisse est spacieuse et son apparence est magnifique.

Ca n'est pas simplement un bloc carré, sans ornements et sans parures, mais c'est une habitation élégante, bien proportionnée, qui a du frais et qui fait plaisir au regard.

.. Nous pensons qu'il n'est que justice de donner crédit à qui crédit est dû; nous le faisons de tout coeur et nous croyons en même temps exprimer ici le sentiment de tous nos concitoyens.

HOPITAL DE SAINT-BONIFACE

Il nous fait plaisir de dire que les fêtes organisées à l'occasion du cinquantenaire de la fondation de l'hôpital de Saint-Boniface ont eu plein succès.

Les décorations tant au dehors qu'au dedans de cet établissement remarquable étaient magnifiques.

Au banquet qui complètait la démonstration et auquel assistait un auditoire composé des représentants de toutes les classes sociales et de toutes les professions, les orateurs ont rivalisé d'ardeur pour offrir aux révérendes Soeurs Grises les félicitations les plus chaleureuses pour l'oeuvre accomplie, en même temps que les souhaits les plus sincères pour le futur développement et le progrès de cette institution éminemment charitable et admirablement administrée.

L'hopital de Saint-Boniface est au premier plan parmi les institutions de ce genre dans tout le Canada; soyons fiers de notre hopital et n'oublions pas que les révérendes soeurs ont droit à la profonde et généreuse reconnaissance du peuple.

CONGRES NATIONAL ACADIEN

Nos lecteurs aimeront probablement à lire quelques-uns des discours prononcés à cette occasion

Il faut, à l'esprit de suspicion et d'inimitié substituer dans les coeurs des pensées de concorde et de paix—Tel est le conseil que donne aux Acadiens réunis en congrès l'hon. sénateur Pascal Poirier, dans un émouvant message qui dit encore: "De nos luttes il ne reste aucune amertume".—Le passé et l'avenir de la nation Acadienne.

(Suite)

S. G. Mgr Chiasson

A la messe pontificale qui a marqué le début du congrès S. G. Mgr Chiasson, évêque de Chatham, a prononcé un sermon où il a résumé toute l'histoire et toutes les aspirations du peuple acadien. Prenant pour texte les paroles de David: "Bien heureux le peuple dont Dieu est le roi", il s'appliqua à démontrer que le peuple acadien est né sous la royauté de Dieu, qu'il doit sa conservation et sa vie à sa fidélité à son divin Roi et que son développement et son avenir sont assurés s'il reste fidèle à Dieu.

Notre peuple acadien est né sous la royauté de Dieu dit Sa Grandeur.

L'établissement de nos pères sur les rives ensoleillées du bassin de Port-Royal ou sur les terres plantureuses de Grand-pré fut inspiré par l'ambition de donner de nouveaux peuples et de nouvelles terres à Jésus-Christ et au royaume de Marie. L'abbé Aubry fut le premier de cette glorieuse lignée d'apôtres qui ont illustré de leurs travaux apostoliques la terre d'Acadie; mais ces travaux étaient adoucis par la sympathie que les prêtres rencontraient chez le peuple, par la docilité que celui-ci apportait à leur enseignement, et par l'attachement qu'il avait à leurs personnes.

.. Viennent les insultes, les persécutions, la faim, la maladie, la mort, l'Acadien souffrira tout, il bravera tout, il sera vainqueur de tout parce que Dieu est son maître et son soutien, et pour mieux servir ce Dieu qu'il aime, il reviendra au pays d'où on l'a chassé pour y retrouver ses églises et ses prêtres. N'est-ce pas là, l'histoire de nos Acadiens de la Baie Sainte-Marie, du Nouveau-Brunswick, de la Petite Acadie, de tous les Acadiens déportés?

D'une poignée que nous étions alors, nous sommes devenus des milliers. Le peuple acadien a grandi aussi par le nombre; il a grandi au soleil des nationalités de notre pays.

Aujourd'hui, les Acadiens occupent, à côté de leurs concitoyens des autres nationalités et aussi bien qu'eux, les premières places dans les rangs de la société et de la hiérarchie de l'Eglise.

A Quoi l'Attribuer?

A quoi donc faut-il attribuer ce développement? A la fidélité des Acadiens, à l'Eglise et à Dieu. Ils ont puisé leur éducation aux sources les plus pures de la foi. Le peuple acadien doit à sa fidélité à Dieu sa conservation et son progrès. Nous pouvons conclure que son avenir est assuré s'il sait garder cette fidélité.

"Acadiens, catholiques, toujours", telle doit être notre devise, sous peine de voir la nationalité disparaître à jamais. Pour la réaliser, la race a des devoirs à remplir. Nous avons voulu nous réunir aujourd'hui en congrès. C'est une manifestation nationale grandiose où s'unissent et se fondent en quelque sorte tous les coeurs de l'Acadie ... et du Canada français; mais ce congrès est plus que cela, car s'il est bon de se connaître et de se dire fraternel amour et un dévouement réciproque, il est mieux encore de prendre des moyens pratiques de resserrer ces liens et de prouver so ndévouement.

Au développement du peuple acadien l'éducation catholique est nécessaire, et l'éducation qu'il faut donner à nos enfants et à nos jeunes gens doit être plus soignée que celle qu'ont reçue nos pères. Nos jeunes gens ont besoin d'une provision de doctrine catholique plus grande pour offrir une résistance victorieuse à la tempête morale qui ne peut manquer de les secouer.

La religion catholique, les prêtres d'alors ne se contentaient pas de la prêcher à l'église: ils l'enseignaient aussi dans les écoles fondées pour l'éducation des blancs et des sauvages. Les récollets d'abord établissent une de ces écoles à Port-Royal, et peu d'années plus tard, les Filles

(A suivre en page 4)

LE VRAI TERRAIN

Depuis le retour du premier ministre de la Conférence de Londres, les journaux et les conversations sagitent de mille rumeurs concernant les élections fédérales. Quand auront-elles lieu? Voilà la question qui préoccupe tous les esprits.

Le Très Honorable M. Meighen n'a fait encore à ce sujet aucune déclaration et tous les yeux sont tournés vers London, où, le 1er septembre, il fera la revue de la situation financière, industrielle, commerciale et politique du pays. Cet événement fournira vraisemblablement des données qui permettront à l'opinion publique de se mieux orienter.

Quelle que soit la date plus ou moins prochaine des futures élections fédérales, il importe à l'électorat de se préparer dès maintenant, par une étude sérieuse de la situation, afin de pouvoir rendre, le moment venu, un verdict sain et éclairé, qui soit dans les meilleurs intérêts du Canada.

S'il est un temps où le citoyen doive faire preuve d'un sens pratique, c'est bien aujourd'hui. La grande guerre a imposé de lourds fardeaux aux nations. Après s'être heurtées les unes contre les autres, elles doivent reprendre dans la paix leur course vers leurs destinées. Les ruines amoncelées par le conflit mondial rendent cette marche particulièrement pénible. Aussi faut-il qu'elles soient guidées par des chefs aussi habiles que prudents.

Au Canada, trois chefs sont en présence: King, Crerar et Meighen. Canadiens français de la province de Québec, nous devons nous poser froidement cette question:: En ces heures graves, le Canada doit-il marcher derrière M. Meighen?

Il s'agit non pas d'hier, mais d'aujourd'hui et de demain. Sir Wilfrid Laurier fut un chef vénéré de ses compatriotes, mais sir Wilfrid Laurier n'est plus. La conscription — exploitée des farceurs — a soulevé la province de Québec, mais, comme le disait le *Canada*, *"la conscription est maintenant lettre morte et ce sont de nouvelles questions relatives à la reconstruction au pays et à sa politique tarifaire qui agite nt maintenant tous les esprits"*.

En matière tarifaire, M. Meighen a une politique de protection modérée, M. Crerar a une politique de libre échange radical; M. King n'a pas de politique arrêtée: il est opportuniste avant tout et toujours.

Discutons chaque programme à son mérite. Cessons l'exploitation des préjugés. "Il y a cinquante ans, disait Meighen en plein Toronto nos pères se rencontrèrent et s'entendirent sur les droits et la langue des deux grandes races et par ce pacte qui est maintenant la pierre angulaire de notre constitution, nous devons vivre avec esprit de bonne entente et de libéralité. Je n'ai pas une grande confiance dans les discours et les exhortations seuls pour amener de bons résultats. Mais je crois qu'il serait bien plus opportun d'éviter de part et d'autre les excès de langage, d'encourager tranquillement à de meilleures disposition et j'ai une confiance plus grande dans les actes de tolérance et dans une conduite juste et équitable". — *Marcel Raymond*, (La Minerve.)

Réunion remise à plus tard

Les membres du Conseil des Anciennes Elèves de l'Académie St-Joseph ont décidé que la réunion du 15 août serait différée au 6 octobre. Les officiers désirent former une association désirent former une association d'anciennes élèves moyennant une cotisation annuelle de 50 sous. Toutes sont donc priées d'apporter le plus de diligence pour envoyer leur nom et leur adresse et l'offrande mentionnée à la secrétaire-trésorière, Mlle Anna Baril, 90 rue Ritchot. Tél.N1752.

EN RUSSIE

Tout le monde parle, à l'heure présente, de la famine qui sévit en Russie, et des maladies épidémiques qui lui font un lugubre cortège.

Il est autre aspect de la crise russe qui mérite d'attirer au moins autant l'attention et c'est l'aspect religieux, que la visite à Québec de Monseigneur l'archevêque de Léopol, métropolitain de Galicie, a mis en pleine actualité.

On sait ce qu'était l'Eglise russe, fille de l'Eglise grecque schismatique, dont elle avait secoué elle-même la tutelle, pour devenir, comme toutes les Eglises qui se privent de la sève romaine, la chose de l'Etat. Lorsque, pour arrêter les projets ambitieux des patriarches qui, à l'exemple de Nicon, voulaient régner à travers le czar, Pierre le Grand eut aboli cette dignité il lui substitua, pour le gouvernement ecclésiastique, un synode, dont il réserva la présidence à lui et à ses successeurs. Et c'est ainsi que le czar de Petersbourg devint le pape russe.

Maintenant il n'y a plus de czar, mais un Lenine, un Trotzky et quelques autres juifs qui, à l'aide de leur garde prétorienne de Chinois, gouvernent à leur gré la Russie. L'Eglise russe n'a donc plus de tête, et s'en va à la dérive, cherchant où s'appuyer.

* * *

On devine quelle mentalité favorable crée chez ce peuple schismatique mais profondément religieux, une pareille situation. Il est comme affolé et cherche avec angoisse où jeter. Nul doute que si les ressources étaient assez abondantes, et les missionnaire en nombre suffisant, les Russes, malheureux et désemparés, rentreraient en grand nombre dans le giron de l'Eglise Catholique.

Quelle immense consolation le père commun des fidèles de voir cette période de guerre source de tant de fidèles, de voir cette période guerre source de tant de malheurs et de larmes, se clore par le retour d'un peuple entier au bercail de Jésus-Christ!

Or, ce retour est possible. Or, ce retour est facile.

Il est possible et facile, non seulement en théorie, mais aussi en pratique. Mgr Sceptycki, durant les quatre années de captivité qu'il a passées récemment en Russie, a eu l'occasion de le constater. Et l'expérience d'un de ses prêtres, devenu tout récemment desservant d'une paroisse russe, a confirmé la constatation.

L'histoire est touchante.

Ce prêtre traversait par hasard une paroisse russe restées sans pasteur depuis la révolution. On sait que les prêtres ruthènes ont toute l'apparence de popes russes, et que les cérémonies du rite ruthène sont presque en tout semblables à celles du rite russe.

Les Monjicks entourèrent le prêtre ruthène :

Restez avec nous, soyez notre pasteur.—

Mais je ne puis; je ne suis pas un des vôtres.—

Cela ne fait rien, soyez notre pasteur.—

Mais je ne suis pas un Russe, moi, je crois au Pape de Rome.—

Nous croierons nous aussi au Pape de Rome; mais nous voulons un prêtre; soyez notre pasteur.

Et les instances de ces pauvres gens se faisaient de plus en plus pressantes.

Le prêtre reta. Il s'entndit avec son évêque, reçut la profession de foi de ceux qui le sollicitaient de rester avec eux, et devint leur pasteur.

* * *

C'est la conviction de Mgr Sceptycki que s'il pouviat disposer actuellement de quelques centaines de prêtres, et des ressources suffisantes des centaines et de quelques centaines centaines de prêtres, et des ressources suffisantes, des centaines et des centaines d'autres paroisses russes deviendraient des paroisses catholiques romaines.

On conçoit qu'une âme d'apôtre e sente dévorée de désirs en face pareille moisson. Si les catholiques des autres parties du monde le veulent; s'ils consentent à retrancher quelque peu sur leurs plaisirs, à se priver seulement de quelques douceurs légitimes; si quelques âmes et de jeunes hommes vibrent à la haute ambition d'uller porter le pain de vie à ceux qui en ont une faim si pressante, le cataclysme de la révolution russe qui a fait trembler le monde se terminera par un des plus beaux triomphes de la foi catholique. Et la paix du monde, et la prospérité du monde seront assurées parce que le successeur de Pierre aura rassemblé sous sa houlette une nouvelle et puissante nation.

* * *

Le vénérable métropolitan de l'Ukraine a commnecé par venir nous confier ses désirs et les espoirs, qui sont les désirs et les espoirs de l'Eglise. Sa confiance honore grandement le peuple Canadien français. Sachons y répondre en donnant nos fils, en donnant notre or pour attirer la Russie vers le siège de Pierre. — Jules Doiron, (L'Actoin Catholique.)

LORD BYNG EST UN DEMOCRATE PRATIQUANT

(La Patrie)

Lord Byng le nouveau gouverneur général, est un démocrate, ami des humbles et de plus loin d'être un francophobe, il aime parler notre langue. Il nous en a fourni une preuve inattendue hier matin vers neuf heures et trente lorsque le convoi spécial qui le transportait de Québec à Ottawa, dût être retardé pendant une dimé-heure dans les cours du village Turcot. Désireuse de "se dérouiller un peu les jambes" son excellence descendit de son wagon, dans la cour du Grand-Tronc, et apercevant un employé en salopettes du nom de Joseph Guy, le salua en français et lui tendit la main. M. Guy remit le salut mais retira sa main disant à Lord Byng qu'elle était toute pleine de graisse et d'huile.

"Qu'est-ce que ça fait?" fit Lord Byng en s'emparant de force de la main de l'ouvrier. Le gouverneur général conversa alors en français avec M. Guy et quelques-uns de ses compagnons, en saloppettes comme lui, et il leur parla de la magnifique réception qu'on lui avait faite à Québec, de la beauté du pays qu'il venait de traverser. Il leur parla aussi de leur travail auquel il sembla s'intéresser, et Lady Byng étant descendue à son tour du wagon spécial, le couple vice-royal enjamba les voies ferrées de la cour du Grand Tronc, allant examiner de près les différents wagons qui se trouvaient là, tous d'un modèle beaucoup plus gros que les wagons en existence en Angleterre.



CITE DE ST-BONIFACE

AVIS

Avis est par les présentes donné que le Conseil de la Ville de Saint-Boniface a l'intention de faire et construire et fera et construira un canal d'égout souterrain sur la rue Youville, se prolongeant de la Rue Dubuc à la ligne sud du lot 13 bloc 6 plan 1441, au coût approximatif de $2,255.92.

Dans le cas où cette amélioration locale sera faite la ville émettra des débentures spéciales pour un montant égal ou coût de l'ouvrage et cotisera et prélèvera annuellement (sur les propriétés faisant front sur les deux côtés de la rue où l'ouvrage sera fait) une taxe uniforme de frontage suffisante pour éteindre la dette dans l'espace de trente ans; l'intérêt étant calculé sur la dette à un taux n'excédant pas six pour cent (6%) par an, et à un pour cent par an de moins que ce taux sur le placement du fonds d'amortissement, mais ce dernier ne devant pas excéder quatre et demi pour cent.

Il sera prélèvé sur les propriétés faisant front sur chaque côté de la rue où le dit égoût sera construit, une somme de $4.00 par pied de frontage pour le coût de la construction de l'égoût principal dans la rue, et à cette somme le coût de chaque connexion qui sera construite sera ajouté, le tout payable en trente ans avec intérêt calculé tel que sus-dit.

Et à moins que dans un mois de la publication de cet avis les propriétaires de la propriété réelle affectée, représentant au moins les trois cinquièmes en valeur de la dite propriété ne pétitionnent le Conseil à l'encontre de cet ouvrage et de la cotisation requise pour en payer le coût, la cité de Saint-Boniface pourra sans autre avis procéder à faire exécuter le travail et à prélever les taxes spéciales de frontage ci-haut mentionnées.

Par Ordre,
ERNEST GAGNON,
St-Boniface, Man. Greffier.
le 30 août, 1921.

CITE DE ST-BONIFACE

ON DEMANDE DES POMPIERS

Des demandes d'emploi seront reçues par M. Thos. Gagnon, Chef-suppléant de la Brigade de Feu de la Cité de Saint-Boniface pour remplir des positions de Pompiers.

Pour plus amples renseignements les candidats devront s'adresser personnellement au Chef de la Brigade.

Par Ordre,
ERNEST GAGNON,
St-Boniface, Man. Greffier.
ce 31 août, 1921.



Sealed Tenders addressed to the undersigned and endorsed "Tender for Alterations to Boiler Setting and Smoke Breeching, Customs Examining Warehouse Building, Winnipeg, Man., will be received at this office until Noon of Monday 5th September 1921, for the alterations to boiler setting and smoke breeching in the Customs Examining Warehouse Building at Winnipeg, Man.

Plans and specifications can be seen at the Builders Exchange, Winnipeg, and forms of Tender obtained from the office of R. Thomson, Mechanical Engineer, Department Public Works, Room No. 3, Customs Examining Warehouse Building, Winnipeg, Man.

Persons tendering are notified that tenders will not be considered unless made on the forms supplied by the Department and in accordance with the conditions set forth therein.

Each tender must be accompanied by an accepted cheque on a chartered Bank payable to the order of the Honourable the Minister of Public Works equal to ten per cent (10%) of the amount of the tender.

The Department does not bind itself to accept the lowest or any tender.

By Order,
R. C. WRIGHT,
Chief Architect, Department of Public Works, Ottawa.

BRIAND NE SE RENDRA PAS A WASHINGTON

Paris, 26. — Le président du conseil Briand a adressé il y a quelques jours la lettre suivante au Secrétaire perpétuel de l'Académie Française, M. Frédéric Masson, au sujet de l'usage de la langue française à la conférence de Washington :

"Le Gouvernement français ne peut, pour aucun considération, participer à une conférence au la langue française ne sera pas admise à titre de langue officielle. les craintes.

"Soyez assuré que rien ne sera négligé à l'avenir pour prévenir de nouvelles violations du prévilège séculaire de langue diplomatique reconnu à la langue française du libre assentiment de tous les peuples qui n'y ont jamais trouvé d'ailleurs que de multiples avantages".

Le message de M. Briand répond aux observations qui lui ont été communiquées par l'Académie touchant la reconnaissance de la langue anglaise à titre d'unique langue officielle à la conférence de Washington.

Le premier français a parlé avec une précision qui dissipera toutes les reaintes.

Le gouvernement des Etats-Unis a fait savoir depuis, par le canal de l'ambassade française, que la rumeur que le français serait écarté des débats est dénuée de tout fondement. Il a pris cependant la liberté d'ajouter que le Président Wilson, à la Conférence de Versailles tout en reconnaissant les droits historiques du français et rendant hommage à sa précision et à sa subtilité, avait revendiqué pour l'anglais les privilèges de langue diplomatique sur le Pacifique.

La haine doit monter la garde en Allemagne

Berlin, 25.—Le traité de paix que met officielement fin à la guerre entre les Etats-Unis et l'Allemagne a été signé cet après-midi, à Berlin. Une dépêche de Vienne dit que l'Autriche a signé hier la convention rétablissant la paix entre ce pays et l'Amérique. Heir, de grandes foules ont regardé froidement défiler devant le général Ludendorff, le prince Eitel-Frédéric, le comte von Waldersee et le général von der Goltz, des milliers de soldats qui ont participé à la grande guerre. La manifestation a eu lieu au Stadium. Le manque d'enthousiame des spectateurs était remarquable. Seulement quelques hommes ont enlevé leur chapeau, quand une fanfare de vétérans a joué le "Die Wacht am Rhein". Le comte von Waldersee a été le principal orateur à cette manifestation que les radicaux ont considérée comme un effort des monarchistes pour faire revivre l'esprit guerrier qui se meurt. Le comte a prononcé un discours incendiaire dans lequel il a dit en substance: "Un jour viendra où nous serons unis pour défendre la cause du Kaiser et de la patrie. La haine montera la garde en Allemagne. Nous devons appréhendé à nos enfants à se servir du fusil et de l'épée. Tant que les Allemands seront sous le joug de l'étranger et tant que les Français monteront la garde sur les bords du Rhin, nous devrons nous préparer pour la revanche."

Le gouvernement avait défendu aux officiers et soldats au service du gouvernement de participer à la manifestation. Un grand nombre d'agents de police avaient reçu l'ordre d'assurer le maintien de la paix. Le Feld-maréchal Hindenburg avait approuvé la manifestation, mais il lui a été impossible d'y assister."

Washington, 25.—Un projet de loi a été proposé par le président du comité des banques et du numéraire, hier. S'il est approuvé, le président Harding aurait à inviter la Grande-Bretagne et la France à se joindre aux Etats-Unis pour discuter, dans une conférence, les moyens de rétablir l'équilibre normal du change.

Petites Annonces

50 SOUS PAR INSERTION

A VENDRE OU A ECHANGER

Lot de 25 pieds avec bonne étable de 18x26 pouvant être, a peu de frais, convertie en une bonne maison, sur la rue Langevin, tout près de la rue Cathédrale (prix $600) $100 comptant et balance $10.00 à $12.00 par mois. Echangerait aussi pour automobile ou bien louerait à personne qui voudrait en faire les réparations et dedujrait le montant des dites réparations du montant du loyer. Pour information, s'adresser à W. Proulx, 30, rue Ritchot.

ON DEMANDE—Une bonne générale chez Madame T.-A. Bernier, 147 Ave. Provencher, St-Boniface. Téléphone N2524.

Choisissez les teintes désirées pour les murs, le bord et le plafond de chaque pièce. Un paquet de cinq livres couvrira une étendue d'une carrée de 300 à 450 pieds selon la condition des murs, un mur qui n'est pas uni prendra naturellement plus d'Alabastine qu'un mur bien uni et nonporeux. Les proportions du mélange sont un demi litre d'eau à une livre d'Alabastine. Des instructions plus détaillées pour le mélange et l'emploi sera trouvées sur chaque paquet.

En vente par Allaire et Bleau, Saint-Boniface.

CONGRES NATIONAL ACADIEN

(Suite de la page 1)

de la Croix les imitent en élevant une institution semblable pour l'éducation des filles. Cette oeuvre de l'éducation de la jeunesse acadienne continua de se développer puisque nous retrouvons un peu plus tard à Louisbourg, les religieuses de Notre-Dame qui devaient devenir bientôt les victimes de leur dévouement à la cause de l'éducation catholique. Après la conquête de cette dernière forteresse française, en effet, nous les voyons entassés sur les transports qui les conduisent en Angleterre. Ce fut une page d'histoire, sans doute, qui inspira à Longfellow le tableau si suave d'Eanbeline Bellefontaine et de Gabriel Lajeunesse tout enfants assis aux pieds du Père Félicien pour y apprendre leurs lettres et le plain-chant. Le P. Félicien, c'est l'Eglise catholique qui veut établir partout des écoles où la prière et l'enseignement du catéchisme voisinent avec l'étude des lettres et des sciences.

Il n'y a rien d'étonnant si, grâce à cette éduecation catholique, les Acadiens sont restés fidèles à Dieu, s'ils ont préféré l'exil et la mort à l'apostasie.

Belle Resistance

En 1747, le gouverneur Shirley écrivait au duc de Newcastle :: "J'espère que l'on trouvera les moyens d'affaiblir les liens du sang et du culte entre la présente génération de Français de la Nouvelle-Ecosse et ceux du Canada en créant de nouveaux liens entre les sujets de Sa Majesté français et anglais de ce pays". Et l'année suivante, il proposait "de former des villages protestants au milieu des habitations françaises en prenant aux Acadiens une partie de leurs terres, et de donner des privilèges aux Français pour les encourager à devenir protestants. C'était bien là l'expression du désir que "tous ne fissent qu'un seul peuple"—un peuple anglais par la langue et par l'hérésie. Mais le peuple acadien se leva pour résister à cette loi du tyran.

Je ne vous ferai point ici la peinture des scènes douloureuses du "Grand Dérangement": vous les connaissez. Le tyran croyait avoir à tout jamais anéanti ce petit peuple paisible, mais tenace dans la possession de son droit le plus sacré, celui de prier Dieu dans sa langue et de servir à la manière de ses pères.

C'est ici qu'il faut placer ce que l'on a appelé "le miracle acadien". Ce ne fut pas un miracle pourtant; ce fut la renaissance d'un peuple par l'attachement à sa foi, ou mieux, ce fut la lutte victorieuse pour la vie d'un peuple qui ne saurait mourir parce qu'il combat sous les ordres de Dieu qu'il a choisi pour Roi, et malgré ses souffrances atroces et ses larmes amères, le peuple acadien fut heureux, car "Bienheureux le peuple dont Dieu est le Roi".

Education Catholique

A plus forte raison nos jeunes gens plus instruits, destinés à devenir les guides de la race et les champions de ses vrais intérêts doivent-ils recevoir une éducation forte telle que la religion catholique seule peut donner. Je n'insiste point, puisque la leçon est apprise, et je n'en veux d'autre preuve que l'intérêt de plus en plus grand pris par notre peuple aux collèges et aux couvents de l'Acadie.

Cette vie catholique, commencée à la maison paternelle, continuée à l'école et au collège classique devra être vécue pendant la vie tout entière, dans la vie publique comme dans la vie privée. C'est à cette condition aussi que l'avenir du peuple acadien est assurée.

Quand on a la gloire d'être catholique, frère et soeur de millions de martyrs, enfant de l'acadie persécutée pour sa foi, aurait-on honte, je ne dis pas de l'afficher, cette foi, à tout propos et hors de propos, mais de l'affirmer, de la défendre au besoin, de régler sa vie publique comme sa vie privée sur les principes de cette foi?

L'une des sources les plus fécondes de prospérité de la race, c'est l'agriculture avec sa soeur, la colonisation. Un comité du congrès sera sans doute appelé à se prononcer sur les moyens à prendre pour favoriser cette double industrie; mais quelles que soient les méthodes à adopter, elles devront être à base d'organisation catholique.

Il devra en être de même de l'organisation de notre presse nationale.

Les oeuvres sociales, les unions ouvrières, le règlement des difficultés entre patrons et ouvriers, toutes doivent s'inspirer de principes catholiques et trouver leur solution par des méthodes qui ne répugnent pas à l'enseignement de l'Eglise.

L'avenir

C'est à ces conditions que le congrès de ce jour fera oeuvre utile et durable pour le peuple acadien. Si celuici est né catholique, s'il est resté catholique, il devra vivre à l'avenir de sa vie catholique ou se résigner à mourir. C'est là une vérité que nous devons toujours nous rappeler, mais surtout dans nos congrès. Ceux-ci sont tenus pour activer notre vie nationale, pour régler des besoins nouveaux, pour orienter la nationalité vers des horizons qui s'ouvrent devant elle; mais cette orientation de notre peuple vers les hautes destinées que Dieu lui réserve, croyons-nous, doit se faire dans le sens de son passé, en tenant compte du principe que pour vivre et progresser, il doit être catholique comme peuple, soumis à l'Eglise et loyal à Dieu, son roi.

Le R. P. A.-D. Cormier

Au pèlerinage que les congressistes ont fait à Grand-Pré, le R. P. A.-D. Cormier a prononcé une vibrante allocution, en faveur du projet de monument acadien que l'on veut élever à cet endroit.

Ce coin de terre qui fut le calvaire de nos pauvres ancêtres délaissés en 1755 est en vérité devenu pour leurs vaillants descendants un autre Thabor où, en ce jour, par une attestation formelle et personnelle, se manifestent leur prodigieuse croissance, — résultats de leurs vertus morales, — l'intacte préservation de leur foi catholique, de leur langue française, de leurs moeurs et coutumes, en un mot, tout ce qui constitute la synthèse de ce que l'on a déjà appelé admirablement le miracle acadien.

Nous foulons en ce moment l'endroit même, aujourd'hui spécialement consacré par notre présence, l'endroit précis où fut dressé l'odieux guet-apens de la dispersion par lequel nos lâches ennemis pensaient faire disparaître à jamais à son berceau même la petite nation acadienne.

Mais après un siècle et demi, une foule d'Acadiens se pressent, descendants de cette race que l'on croyait anéantie à tout jamais, pour prendre possession officiellement de ce morceau de terre tant vénéré, où se perpétra la plus grande comme la plus infâme des tragédies.

Quelle métamorphose prodigieuse et providentielle tout à la fois s'est opérée parmi nous depuis 1755. Pendant au delà d'un siècle, nous fûmes considérés comme une race inférieure et, partant, traités en esclaves. Mais un horizon plus serein s'ouvrit bientôt au firmament de notre existence nationale et religieuse. C'était bien là le signal de notre renaissance à la vie comme peuple, les premiers rayonnements qui annonçaient l'aurore de jours meilleurs.

La Survivance

Si, en ce moment solennel, nos ancêtres, secouant la poussière de leurs entraves et à moitié soulevés dans leurs tombeaux, pouvaient se repaître du spectacle qui s'offre à nos yeux; voir leurs descendants, après cinq ou six générations, professant la même foi, fermement attachés à la sainte église apostolique, parlant courageusement la même vieille langue française et conservant toujours les antiques moeurs et costumes, rassérénés et tempérés par l'éducation religieuse; que leurs mânes tressailleraient de joie en voyant réunis en congrès national leurs enfants accourus de toutes les parties des provinces maritimes, de la province de Québec, de la Louisiane, des Etats-Unis, des Iles Madeleine, pour fraterniser, pour se compter, pour supputer leurs forces, se mieux connaître et se concerter pour les combats de la vie morale et sociale.

Ce terrain de Grand-Pré est pour nous, Acadiens, une terre consacrée par des souvenirs qui sont à nos coeurs comme une sublime épopée, et la partie du terrain la plus chère en réminiscences du passé nous a été gracieusement octroyée en due forme avec la seule stipulation que nous y élevions un monument sans retard.

Lorsque le touriste ou le voyageur visitera ces lieux historiques, il y verra un monument qui lui rappellera que les Acadiens sont aujourd'hui sortis des décombres du Grand dérangement une race forte et fière de son passé.

Cet édifice sacré sera comme une apothéose à nos ancêtres et la synthèse de leur grandeur d'alors, aussi bien que de la magnanimité qu'ils auront déployée dans le plus cruel des exils pour assurer la consécration de notre foi, de notre langue et de notre nationalité symbolisées par ce monument.

Ce sera là écrire en caractères vivaces et comme animés la plus belle page de notre histoire, bien qu'elle en soit aussi peut-être la plus lugubre. Reconnaissons l'action de la Province en appréciant à sa juste valeur, par l'enthousiasme et la générosité que nous apporterons à y répondre, l'appel qui nous est fait en ce jour au nom de Dieu et de la Patrie.

Par ce monument, nous ferons revivre les vertus héroiques de nos aïeux et nous les mettrons en relief à l'esprit de nos enfants. Ce monument redira à nos fils, petits-fils, arrière-petits-fils notre grandeur d'âme et notre noblesse de caractère, qualité qui font germer la générosité lorsqu'il s'agit des grandes causes de l'Eglise comme de l'Etat.

Le monument du terrain de Grand-Pré s'élèvera bientôt, je l'espère, solennel et imposant sous le souffle de la munificence des fils de l'Acadie et de nos frères les Canadiens auxquels nous sommes unis par les liens du sang, de la langue et de la religion. Par ce monument, vous ferez revivre un fait de survivance mémorable aux yeux des générations présentes et futures. Et les noms de ceux qui auront contribué à cette sublime action vivront de même, puisqu'il est convenu que sur les murs de cette chapelle commémorative seront inscrits les souscripteurs avec le montant respectif de leurs souscriptions.

Les Résolutions

Le comité des affaires historiques recommande que la société nationale l'Assomption publie les manuscrits de Placide Gaudet sur les responsabilités de la déportation des Acadiens.

Le comité de colonisation déclare qu'il devrait y avoir au moins un prêtre de nommé pour remplir les fonctions de missionnaire agricole et colonisateur. Ce comité suggère aussi aux instituteurs et institutrices d'enseigner aux enfants l'amour du sol et de l'agriculture et de les encourager dans l'établissement de jardins scolaires.

Le comité des initiatives suggère l'adoption du meilleur sysaème bilingue d'enseignement dans les collèges et les couvents et demande aux autorités fédérales de contribuer à la conservation et à la préservation des sites historiques de la vieille Acadie, tels que le Fort Laurent, le Fort Beauséjour, Louisbourg et Port-Royal.

Il fut aussi résolu que le peuple acadien apprécie profondément le témoignage de sympathie que lui a adressé la section de Québec de la Ireland Self Determination League, et qu'il espère que les négociations présentement engagées entre le peuple irlandais et le gouvernement britannique se termineront bientôt par une paix basée sur la charité.

Le comité des affaires commerciales et industrielles se joint aux législatures de l'Ile du Prince-Edouard, du Nouveau-Brunswick et de la Nouvelle-Ecosse pour demander le rétablissement des taux qui existaient sur l'Intercolonial, avant son amalgamation avec les chemins de fer nationaux.

Le congrès demande aussi au ministère du commerce de prendre en sérieuse considérations les mesures suggérées par Raymond Léger dans son intéressante étude sur le développement des communications entre les Indes Occidentales et les provinces maritimes.

Réalisant l'importance et le besoin de la langue française dans le développement et la prospérité de la race acadienne, le congrès recommande aux marchands d'annoncer en français et de s'assurer du fait que leurs clients de langue française soient servis en français.

Le comité d'éducation proteste contre les erreurs historiques contenues dans certains livres d'écoles, et plus spécialement contre ces erreurs qui ont trait à l'Acadie et à la dispersion de son peuple.

Le congrès suggère aussi de donner tout l'encouragement possible à la presse acadienne.

NOCES D'OR

M. et Mme Louis - Philippe Pedneault

La semaine dernière, on célébrait à l'Ile-des-Chênes le cinquantième anniversaire de mariage de Monsieur et Madame Louis-Philippe Pedneault.

Monsieur Pedneault naquit à Chicoutimi et Mme Pedneault à Tadoussac, P.Q. Tous vinrent au Manitoba il y a 35 ans.

La bénédiction eut lieu à l'Eglise de l'Ile-des-Chênes après la grand'messe. Monsieur le curé Rivard officiait.

Un diner de famille fut servi après la cérémonie, plus de 45 personnes, parents et amis, y prirent part. On y remarquait, la famille Ernest Pelletier, M. Hormidas Granger de St-Brieux, Mme des Chênes de St-Boniface, Mmes Brisson et Renaud, qui assistaient il y a 50 ans au mariage de M. et Mme Pedneault.

A l'issue du repas une très belle adresse fut lue par l'aîné des petits fils, Amédée Pelletier. Puis un gros bouquet fut présenté par la plus jeune des petites filles, Mlle Lucie Dionne.

Parmi ls cadeaux offers à M. et Mme L.-P. Pedneault on rem·rquait un scrucifix et deux chandliers en or.

En même temps eu lieu la cél. bration du 25ème anniversaire de mariage de M. Alfred Pedneault de Victoria, B.C. fils aîné de M. et Mme L.-P. Pedneault.

Les deux heureux vieillards sont encore père, mère, grand-père et grand-mère de 9 enfants, 30 petits-enfants et d'une arrière petite fille.

Nous leurs souhaitons à notre tour santé et longévité.

NOTES LOCALES

M. le docteur Benoit est arrivé la semaine dernière d'un voyage de quelques mois en France accompagné de Mme Benoit.

* * *

La rentrée des élèves aux écoles Provencher et l'Acaddemie St-Joseph se fera demain.

Le Rév. Père Péalapra, O.M.I.,

* * *

a été nommé supérieur du Juniorat des R. P. Pères Oblats à Saint-Boniface.

* * *

M. Alfred Despatis surintendant des travaux publics de la ville a failli se faire tuer la semaine derdernière par un team qui a pris le mort aux dents. M. Despatis est maintenant hors de danger.

* * *

La prochaine retraite fermée aura lieu à St-Norbert au couvent des Trappistes le 2 septembre prochain. Ceux qui voudraient suivre cette retratie sont priés de donner leur nom au Père Lacourture, Collège de Saint-Boniface.

